



# Collectivités forestières

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Forêts locales, intérêt général

## Journée « Retours d'expériences incendie »

📅 01 juin 2026

📍 Coustouge dans l'Aude (11)



## PROGRAMME

### Réunion d'échanges sur le risque incendie

Le Président de l'Union régionale des Collectivités forestière Occitanie Pyrénées Méditerranée, Francis CROS, a le plaisir de vous inviter à une réunion d'échanges entre acteurs sur les problématiques de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) qui se tiendra le :

**1 juin 2026, 14h à 17h30**

Foyer Jean Amiel  
14, route de Durban  
11 220 COUSTOUGE

#### 🔴 Informations générales

Monsieur le préfet de l'Aude, Alain BUCQUET, sera présent lors de cette demi-journée pour participer aux échanges. Cette rencontre vise à croiser les expériences d'élus et de services de l'État confrontés aux incendies de forêt, à partir de témoignages vécus sur différents territoires de l'Occitanie. Elle permettra de partager les modalités de gestion « Avant, Pendant et Après le feu », dans une logique d'échange collectif et de réflexion commune.

Personnes conviées :

- Elus et techniciens de collectivités
- Conseils départementaux
- SDIS des différents départements
- DDT(M) des différents départements
- ONF, Agence DFCI

**Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

5 Rue Gaston Planté - 34 790 GRABELS

occitanie@communesforestieres.org • [f](#) • [in](#) • [collectivitesforestieres-occitanie.org](http://collectivitesforestieres-occitanie.org)



Formation conçue à partir des besoins identifiés des collectivités territoriales et de leurs élus, dans le cadre de leurs compétences et obligations.

#### Objectifs généraux :

- Objectif 1 : Identifier les rôles et responsabilités des élus sur la thématique traitée, savoir mobiliser les leviers d'action adaptés
- Objectif 2 : Permettre d'échanger et de partager avec les différents acteurs de la prévention et de la lutte, chacun dans son domaine de compétence
- Objectif 3 : Donner à chaque acteur les moyens de comprendre les problématiques des autres pour avancer ensemble
- Objectif 4 : Permettre aux élus de développer des stratégies de prévention contre les feux de forêts au travers de l'ensemble des compétences qu'ils exercent sur leur territoire

#### Objectifs opérationnels :

- Objectif 1 : Identifier les enseignements clés du retour d'expérience du feu de 2025 dans l'Aude
- Objectif 2 : Définir le rôle et responsabilités des élus dans les différentes phases d'un incendie et identifier les acteurs impliqués
- Objectif 3 : Mettre en œuvre des actions de prévention et d'aménagement adaptées aux risques feu de forêt sur son territoire

#### Modalités pratiques

Echanges en salle

#### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et contextualisés
- Études de cas pratiques
- Échanges d'expériences entre participants
- Support de formation

### RENSEIGNEMENTS

John PELLIER

06 13 55 09 10

[john.pellier@communesforestieres.org](mailto:john.pellier@communesforestieres.org)



## Déroulé indicatif de la journée

**13h45**      **Accueil des participants**  
→ 14h00

---

**14h00**      **Ouverture de la réunion**  
→ 14h20      *Mot d'accueil et ouverture*

**Paul BERTHIER**, Maire de Coustouge

**Jacques GALY**, Président des Communes forestières de l'Aude

**Francis CROS**, Président de l'Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée

**Alain BUCQUET**, préfet de l'Aude

---

**14h20**      **Retours d'expériences : enseignements obtenus**  
→ 15h00      *Retours d'expériences régionaux*

*Présentation des retours et des enseignements Régionaux compilés sur les 3 temps : Avant, Pendant et Après le feu. Cette partie présentera une synthèse des conclusions des rencontres réalisées en 2024*

**John PELLIER**, Directeur adjoint, Collectivités forestières Occitanie

---

**15h00**      **Témoignages et échanges libres**  
→ 17h00      *Retour sur le feu de l'Aude*

*Echanges et témoignages d'autres départements*

*Cette réunion est dédiée aux échanges entre l'ensemble des acteurs de la région. Elle vise à partager les ressentis et témoignages d'élus et de services ayant vécu des incendies sur leurs territoires. Un focus sur l'incendie des Corbières pourra être réalisé, complété par d'autres témoignages.*

**Ensemble des élus et acteurs de la région**

Animation par John PELLIER, Directeur adjoint des Collectivités forestières Occitanie

---

Session organisée avec le soutien de :



**Collectivités  
forestières**

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

**Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

5 Rue Gaston Planté 34790 GRABELS • 04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org • **f** • **in** • **collectivitesforestieres-occitanie.org**



En partenariat avec :





## INFORMATIONS PRATIQUES

### Modalités d'inscription

L'inscription est **gratuite, obligatoire et individuelle**. Plusieurs élus ou agents d'une même collectivité peuvent s'inscrire. Les inscriptions sont recommandées au plus tard 3 jours ouvrés avant la formation. Toutefois, des inscriptions tardives peuvent être acceptées sous réserve des capacités d'accueil. Une confirmation d'inscription est adressée par mail quelques jours avant la session ou, en cas d'inscription tardive, au plus tard avant le début de la session.

**En cas d'empêchement après inscription, merci de bien vouloir nous en informer.**

### Public visé et prérequis

Élu territorial (quel que soit le mandat en cours) et agent de collectivités (toute catégorie confondue).  
Aucun prérequis n'est attendu.

### Accessibilité

Nos formations sont ouvertes à tous. Merci de nous informer dès l'inscription de toute situation nécessitant une adaptation afin de nous permettre d'assurer les conditions d'accueil appropriées.

### Modalités d'évaluation

Questionnaire à chaud complété à l'issue de la formation avec possibilité d'échange avec le formateur afin de revenir sur les points nécessitant clarification.

### A l'issue de la session

Un mail récapitulatif comprenant les éléments essentiels de la session sera adressé à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de vérifier / compléter les informations saisies sur la feuille d'émargement le jour de la session.

Une attestation de participation à la session pourra être délivrée sur simple demande.

Notre équipe reste disponible pour tout échange complémentaire ou besoin d'information.

### Règlement intérieur

Le règlement intérieur applicable aux actions de formation est consultable sur notre site internet : [www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/)

L'inscription à la formation vaut acceptation de ce règlement.

L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition  
pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets.